

CTR DU 23 JANVIER 2014

Déclaration liminaire générale CGT et SUD

En introduction de ce premier CTR de l'année, nous avons choisi de nous adresser à l'ensemble des agents de l'Institut et de la Statistique publique, et de leur souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année 2014, tant dans leur vie personnelle que professionnelle.

S'agissant de leur vie professionnelle, nous sommes déterminés à ce que les vœux que nous formulons avec eux et pour eux ne restent pas des « vœux pieux ». Pendant cette année 2014, nous voulons faire aboutir les revendications que nous portons depuis de nombreuses années pour consolider et développer les missions et les moyens de la Statistique publique, pour assurer la qualité et l'indépendance de ses travaux, et pour garantir à tous ses personnels des conditions de travail favorables et des perspectives de carrières enrichissantes et valorisantes, quels que soient leur catégorie et leur établissement.

Cette année 2014 s'ouvre avec un événement important pour l'avenir de la Statistique publique, qui doit constituer une occasion de favoriser la concrétisation de ces revendications. La semaine prochaine, le Cnis devrait en effet rendre son avis général sur son moyen-terme 2014-2018, et exprimer les attentes des utilisateurs vis-à-vis de cet outil essentiel à la démocratie qu'est la Statistique publique.

Nous ne pouvons bien évidemment pas préjuger aujourd'hui des souhaits qui seront formulés par le Cnis lors de son assemblée du 30 janvier. Mais nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur le rapport de l'audition du Président du Cnis devant l'ASP le 18 décembre dernier pour affirmer que les besoins des utilisateurs sont nombreux et leurs attentes exigeantes. Ils concernent aussi bien l'accessibilité des données et l'accompagnement des publics pour leur utilisation et appropriation, que la production de nouvelles informations et le développement de nouvelles analyses dans les domaines social, économique et financier, ainsi qu'en matière de développement durable et d'information territoriale. Nos utilisateurs font également part de leur préoccupation quant aux moyens humains et budgétaires dont dispose le SSP pour répondre à leurs attentes.

L'Insee doit se saisir de cette demande qui lui est adressée et s'appuyer sur les préoccupations de ses utilisateurs, afin de proposer un nouveau projet pour l'Institut, et d'obtenir les moyens nécessaires pour exercer ses missions. Ce projet doit marquer une rupture avec le projet de moyen-terme Ambition 2015, tant dans ses contenus que dans sa méthode d'élaboration.

- Il doit être élaboré à partir de la demande sociale adressée au SSP, et non à partir des contraintes budgétaires imposées par les politiques d'austérité ;
- Il doit permettre de mieux répondre aux enjeux de démocratie locale, en renforçant la présence de l'Insee sur l'ensemble du territoire, tout en continuant à développer les travaux répondant aux besoins qui s'expriment aux niveaux national et international ;
- Il doit être l'occasion pour l'Institut de réinvestir des domaines comme la formation, la recherche, la coordination statistique et la diffusion, afin de favoriser l'innovation et de rendre un meilleur service à l'ensemble des usagers de la statistique publique ;
- Il doit être construit en prenant en compte les aspirations des personnels, qui doivent être écoutés et entendus : chacun et chacune doit pouvoir participer à notre mission de service public, voir son travail et ses qualifications reconnues à leur juste valeur, et pouvoir trouver sa place dans une organisation collective du travail respectueuse de sa santé.